

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

PARAISSENT CHAQUE SEMAINE
le MARDI et le VENDREDI.
Abonnement pour l'année,
franc de poste non compris... £1 0 0

Mélanges Religieux,

Les Lettres, Réclamations, Corres-
pondances, etc., doivent être adressées
au Rédacteur-en-Chef, franc de
port.

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

VOL. 14.

MONTREAL, MARDI 11 FEVRIER 1851.

No. 39.

CORRESPONDANCE LYONNAISE.

Lyon, 8 Janvier 1851.
M. le Rédacteur,

Beaucoup de personnes, tant en France qu'à l'étranger, s'occupent et s'inquiètent de notre avenir. A chaque pas on trouve des hommes d'une humeur clairvoyante et toujours disposés à nous montrer, nous, Français, comme marchant à une perte inévitable.

Les sociétés ont leur existence propre. Si on veut juger de leur avenir, il faut examiner leurs actes. Elles peuvent se perdre et beaucoup de leur membres se sauver: se sauver et beaucoup de leur membres se perdre.

Je vais examiner en peu de mots ce qu'a fait la France depuis une vingtaine d'années seulement. Elle a délivré les côtes de l'Afrique du joug des infidèles; la croix s'élève maintenant sur cette ancienne terre de la chrétienté que l'étendard de Mahomet a souillée pendant tant de siècles.

Elle a rétabli le pape dans sa souveraineté temporelle. Les desseins de la providence sont impénétrables, mais qui oserait condamner une société que Dieu a jugée digne d'accomplir de si grands événements.

A l'intérieur, elle a fait, il est vrai des actes moins éclatants, mais plus nombreux et inspirés par l'amour pour le bien. D'importantes améliorations ont été apportées à l'enseignement de la jeunesse; la proscription qui pesait sur les ordres religieux a été abolie; l'Église a recouvré la liberté de se réunir en conciles.

etc.... Quelques centaines d'artisans maudits, un peu écrivains, exercent leur plume à inventer des fables dans ce genre là et tant d'autres; ces écrits sont colportés partout, et de suite on croit tout perdu, tout comme si cent cinquante mille hommes pouvaient prédominer la volonté saine et religieuse de plus de trente millions de Français animés de bons sentiments.

Il va sans dire que les partisans du désordre fort grand tapage et poussent de hauts cris afin de tâcher d'intimider ceux qui ne font pas partie de leur phalange, mais ils ne seignent pas grand nombre de prosélytes et s'attirent de plus en plus le mépris des honnêtes gens.

Il est vrai que nous vivons à une époque où les doctrines les plus étranges trouvent des esprits audacieux pour les émettre et des esprits crédules pour les adopter; en sorte qu'il n'est pas d'énormité politique qui n'ait, de nos jours, sa justification toute prête.

Je suis loin d'ignorer qu'une double apostasie, longtemps rêvée pour la France, cherche par tous les moyens possibles de se faire jour et de bouleverser la face des choses.

Mais, si sous la pression de toutes les iniquités, la France a laissé altérer un jour ses principes traditionnels, du moins elle n'a pas laissé périr sa foi; elle l'a confessé dans les prisons, sur l'échafaud, dans les catacombes; elle a trompé l'horrible espoir de ceux qui attendaient pour voir passer ses lentes funérailles; nation formée par des évêques, elle a entretenu au prix de toutes les douleurs, la circulation du sang catholique qui coule dans ses veines, qui est sa vie.

Revenons à l'avenir qui nous appartient à Dieu. Il ne vaudra sans doute pas perpétuer l'ère des révolutions. Elle a assez versé de sang et de larmes, assez gémé ses ineffables douleurs.

Niobé des nations, elle a assez pleuré sur ses enfants, arrachés si nombreux à son amour, les uns victimes des guerres civiles, les autres dispersés sur tous les champs de bataille de l'Europe....

Je vous parle bien longuement de la France, mon cher Monsieur, trop longuement, peut-être; autrefois, quand votre contrée était le bras droit de cette mère-patrie, vous auriez pu vous prendre d'intérêt au récit de toutes ses tribulations comme de toutes ses joies, aujourd'hui c'est bien différent!...

Mais malgré tout cela, je ne peux passer sous silence toutes les impressions que me cause son existence. Je la trouve encore si grande malgré son abaissement; je lui trouve encore tant d'hommes supérieurs en vertus, en talents et en zèle que par delà l'horizon lointain, j'aperçois briller une ère de prospérité et de bonheur.

Nous avons dit adieu à l'année 1850, et nous avons déjà fait un pas dans la présente année. Malgré tout ce que les trembleurs et les pessimistes nous présageaient de terrible pour celle qui vient de s'écouler, pas l'ombre de guerre civile n'est venue troubler sérieusement la paix publique.

Il y a eu des complots en abondance; mais tous ont été déjoués, et leurs auteurs emprisonnés. Les ennemis de l'ordre ont fait de vigoureux efforts pour ensanguiner la France, mais Dieu les a anéantis. Puisse-t-il en être de même cette année!

Le brillant fait d'armes de la prise de Rome par l'armée française, la restauration du Souverain Pontife sur le siège de St. Pierre, et la protection toute particulière de la France pour l'auguste Pie IX sont des faits glorieux auxquels nos enfants applaudiront en les lisant dans les listes de notre patrie.

La religion s'est de plus en plus affranchie des étreintes du radicalisme et jouit de plus de liberté.—Les pères de famille pourront dé-

danger, à ce qu'il m'a dit; je ne m'y oppose pas; au contraire, je l'aiderai même si ça lui fait plaisir, et je lui payerai bouteille après, parce que j'aime de tout cœur les bons patriotes.

A la bonne heure, voilà qui est parlé, interrompit Cassius; c'est le langage d'un vrai républicain. Voyons, comment t'appelles-tu.

Mais... continua le brave serviteur, qui suivait son idée, on me dit qu'on va mettre le feu à ma paille, parce que ça amusera ce blanc bec là; minute! nous nous cognerons un peu avant, carrément et de bonne façon.

Celui qui avait parlé de mettre le feu, voyant qu'il avait devant lui un homme résolu, fit, comme cela arrive d'ordinaire, le gros dos et n'eut pas l'air de comprendre.

« que la suprématie royale en matières spirituelles a été finalement reconnue. » Ce fait désormais acquis à l'histoire fait pousser aux anglicans pursistes de profonds gémissements.

L'année qui vient de finir a en effet été fatale à l'Église officielle d'Angleterre. Les conséquences de l'affaire Gorham, les professions de foi dont l'Ingrégation papale a été le prétexte, semblent lui préparer des jours encore plus mauvais.

Le Guardian, dit avec tristesse que l'Église anglicane entre dans une période où elle aura beaucoup à faire et beaucoup à souffrir. Le Guardian se fait illusion.

Les événements des dernières années nous apprennent que l'anglicanisme suit traverser les crises les plus périlleuses en s'épargnant toute souffrance. Si l'Église d'Angleterre savait souffrir, elle aurait eu de belles occasions de montrer son amour pour la croix, quand le pouvoir lui a imposé, malgré les protestations de son évêque, un évêque hérétique, quand une Assemblée laïque a prétendu pouvoir décider, au nom de la Reine, une question de doctrine, quand elle a souffert qu'un ministre traitât de inomérite des pratiques acceptées et recommandées par elle.

Où, l'anglicanisme aurait beaucoup à faire; mais il agira comme par le passé; et quant à souffrir beaucoup, le Guardian ne dit vrai que s'il entend par ces mots supporter beaucoup; c'est-à-dire s'il veut donner à entendre que son Église subira avec résignation toutes les humiliations qui lui seront infligées.

Dans ce sens, nous croyons que l'anglicanisme souffrira non seulement beaucoup, mais tout ce que l'avenir lui ménage. Or, ce n'est pas peu dire. La levée de boucliers contre le papisme à laquelle nous venons d'assister lui coûtera plus cher qu'il ne l'avait d'abord calculé.

LE MONTAGNARD

OU LES
DEUX REPUBLIQUES.

1793.—1848.

(Première partie, 1793.)
(Suite.)

Que fais-tu là, citoyen? dit Cassius, que les 100 f. de prime accordés aux délateurs rendait d'une humeur belligérante.

Parbleu! tu le vois bien fit Baptistin, j'accroche ma toile et je me dépêche, car j'ai peur de la pluie.

Et qu'y a-t-il sous la toile?

Il paraît, citoyen, que tu n'as pas la vue bonne?

Il y a de la paille, du foin et du regain. Ensuite qu'est-ce que ça te fait, tu n'es pas la citoyenne ma bourgeoise?

Ça me fait, reprit Cassius avec gravité, que la patrie est en danger.

Ah! bah! fit Baptistin avec un mouvement qui dénotait le plus vif intérêt, la patrie est en danger? Et il sauta à terre.

Comment j'ai l'honneur de te le dire, reprit l'autre en s'approchant de la charrette.

Est-ce que les gradins qui mettent la patrie en danger sont dans les environs? C'est possible.

C'est possible... continua Baptistin avec plus de véhémence encore que Cassius; ah! si je les tenais, quelle carmagnole soignée! Ils en danseraient une à la lucarne patriotique.... Il se tut un instant, et sans que Baptistin eut eu le temps de deviner son intention, il enfonça la lame de son sabre jusqu'à la garde dans les bottes de paille.

Baptistin fit un bond sur lui-même; ses joues devinrent blanches, son cœur cessa de battre. La lame du sabre disparut une seconde fois dans l'intérieur de la charrette.

A! ça, citoyen, dit Baptistin d'une voix qui tremblait malgré lui, qu'est-ce que tu fais donc là... avec ton sabre... à... fourrager... dans ma paille.

Je fourrage dans ta paille, parce que j'ai à y fourrager, reprit Cassius.

Si on y mettait le feu? fit un autre en sortant de sa poche un morceau d'amidon et une pierre à feu.

Mette le feu à ma paille!... s'écria Baptistin auquel l'imminence du danger avait rendu toute son énergie et tout son sang froid.

Le procédé serait charmant, dit Cassius avec un gros rire.

Ah! mais, citoyen, je suis bon enfant, dit Baptistin en s'avancant le visage plein de colère et de menace vers celui qui avait parlé de mettre le feu à la paille; mais il ne faut pas que ça aille trop loin, cependant. Le citoyen visite au nom de la patrie qui est en

danger, à ce qu'il m'a dit; je ne m'y oppose pas; au contraire, je l'aiderai même si ça lui fait plaisir, et je lui payerai bouteille après, parce que j'aime de tout cœur les bons patriotes.

A la bonne heure, voilà qui est parlé, interrompit Cassius; c'est le langage d'un vrai républicain. Voyons, comment t'appelles-tu.

Mais... continua le brave serviteur, qui suivait son idée, on me dit qu'on va mettre le feu à ma paille, parce que ça amusera ce blanc bec là; minute! nous nous cognerons un peu avant, carrément et de bonne façon.

Celui qui avait parlé de mettre le feu, voyant qu'il avait devant lui un homme résolu, fit, comme cela arrive d'ordinaire, le gros dos et n'eut pas l'air de comprendre.

Comment t'appelles-tu? recommença à dire Cassius, qui avait encore des noms romains à placer.

Je m'appelle François... Après?

Comme moi autrefois... En v'la une hêtise! quand tu pourras t'appeler Antiquus qu, Agricola! Agricola! j'oli non, grand citoyen... Dis-moi, Agricola, tu es bien sûr qu'il n'y a rien de suspect dans ta charrette?

Qu'est-ce que tu veux qu'il y ait de suspect? de la paille, ça n'a pas d'opinion.

Mais sous la paille.

Veux-tu t'y mettre, fit Baptistin auquel ce dialogue avait donné le temps de prendre toute confiance, et si dans trois minutes tu n'es pas étouffé à ne plus jamais crier: vive la république! je paie bouteille... Veux-tu essayer?

Merci, Agricola.

Alors je m'en vas; bonne chance que je vous souhaite avec les ci-devants. Et faisant claquer son fouet, il se mit à chanter: Dansons la Camarguole... Ensuite il alla tranquillement ouvrir la porte qui donnait sur la campagne et sortit avec la charrette....

Il tourna tout de suite sur la droite pour éviter de rencontrer le reste de la bande. Quand il eut fait cent pas, il est impossible d'exprimer ce qui se passa en lui; mais ses yeux se gonflèrent comme s'il allait pleurer, et par un mouvement irrésistible, ses jambes fléchirent et il tomba à genoux sur la terre.

Oh! mon Dieu! murmura-t-il à demi-voix, que vous êtes bon!

Comme s'il eût puisé de nouvelles forces dans cette simple prière du cœur, il se releva avec une expression radieuse sur le visage, et donnant un coup de fouet au cheval, il hâta le pas.

Lorsqu'il eut perdu de vue la maison Bressieux, il s'approcha de la charrette, et dit à demi-voix, comme s'il eût craint que le vent n'emportât ses paroles: Il n'y a plus de danger maintenant, vous pouvez vous mettre à votre aise... Il marcha encore une heure s'enfonçant dans les endroits les plus retirés. Enfin il s'arrêta dans une espèce de gorge, resserrée entre deux collines, toute couverte de grands joncs et de saules touffus, végétation à laquelle les marais donnent une saveur si piquante, et déblaya la charrette, jetant à droite et à gauche le foin et la paille dont elle était remplie. Bientôt les fugitifs purent revoir le ciel et respirer à l'aise.

Cela été un moment bien dur à passer, monsieur le marquis, dit Baptistin dont le visage était inondé de sueur.

Jeanne, ma fille! chérie!... dit le marquis en serrant dans ses bras la jeune fille, dont le visage était livide.

J'ai bien cru que j'allais mourir, dit Jeanne d'une voix à peine intelligible.

Pauvre et chère enfant! à quelles épreuves sont mises tes forces et ton courage!

Mon père, je ne me plains pas.

Assieds-toi là, dit Henri en faisant à sa sœur un lit de bottes de paille; repose-toi un peu, en attendant que nous ayons décidé ce que nous allons faire.

Le marquis avait tendu sa main à Baptistin avec une expression indicible, et celui-ci avait incliné sur cette main son front tressailli de sœur.

Crépeux avait gravi une éminence de laquelle il découvrait toute la plaine et pouvait revenir à temps en cas d'alerte.

Il n'y a pas de temps à perdre, dit Henri; car chaque heure dans ce damné pays peut amener de nouveaux dangers.

Le marquis, appuyé contre la charrette, tenait son front dans ses mains.

Baptistin, reprit-il tout à coup, toi qui es de ce pays, tu peux connaître un homme, un vétéran, qui pourrait se charger de nous conduire dans quelques journaux. Quelque soit le prix qu'il mette à ce service, accepte-le.

C'est bien difficile, monsieur le marquis; ceux qui ne sont pas devenus tout à fait méchants ont si peur!

(1) Guardian du 24 décembre.

Telles sont les menaces que font retentir de toutes parts, non pas les ennemis de l'Eglise officielle, mais ses propres membres!

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI 11 FEVRIER 1851.

Première Page:—Correspondance Lyonnaise—D'une prochaine et nouvelle réforme religieuse en Angleterre.

Lettre du Dr. Playfair à Lord John Russell. Heber Playfair D. D. de l'Eglise établie, vient d'adresser au premier ministre une lettre d'où nous extrayons les passages suivants:

HEBER PLAYFAIR. Déc. 1850.

L'article suivant du Courrier des Etats-Unis eût été inséré dans notre dernière feuille si, rangé parmi les Faits Divers, il n'eût attiré qu'un peu tard notre attention:—

«UN HOMMAGE INVOLONTAIRE.—L'une de nos plus constantes préoccupations, c'est d'apporter dans nos appréciations et dans nos citations l'impartialité la plus complète.

«Mylord, en concluant votre lettre vous jugez à propos de traiter de momeries superstitieuses les pratiques religieuses de l'Eglise Catholique.

«Est-ce ainsi que vous osez juger la religion de deux cents millions de chrétiens; les pratiques religieuses des Jérôme et des Augustin, de Charlemagne et de notre St. Edouard, des héros de Poitiers et de Crécy!

«Malgré les honteuses calomnies imprimées et débitées contre la Papauté, nous la voyons grandir parmi nous.—Pourquoi?

«Queque pénible qu'en soit l'aveu, je le ferai: c'est un hommage à rendre à la vérité que de reconnaître que le sacerdoce catholique a depuis longtemps couvert de honte notre propre clergé.

«Je ne m'étonne donc pas de l'hostilité que lui attire le mouvement actuel qui fait

si fort ressortir son incontestable supériorité sur le clergé protestant. Quelqu'attaché que je sois à l'Eglise établie, je ne puis refuser mon tribut de respect et de vénération aux vertus et à l'excellence de l'Eglise Romaine.

«Mylord, je ne suis l'ami du Pape de Rome, qu'en autant que je ne saurais lui refuser mon admiration pour son humanité et son héroïque bienveillance.

«L'observateur le plus superficiel ne saurait refuser à Pie IX une vive pénétration, un profond jugement, et une vaste intelligence.

«Un homme de cette trempe commandera toujours le respect, et je ne doute pas que votre Seigneurie ne se joigne à moi pour mépriser l'esprit assez obtus pour ne pas l'apprécier.

«Si la Papauté est une invention de la sagesse humaine, elle tombera; si notre Eglise vient de Dieu, qu'a-t-elle à craindre de la hiérarchie nouvelle?

«Ne voyez-vous pas que votre menace ne peut que fortifier l'Eglise de la Papauté? Malgré la richesse du pays, l'influence de votre Eglise et de l'Etat, la Papauté progresse tellement que vous croyez devoir recourir à des mesures de rigueur pour arrêter son progrès.

«Oh! comme vous êtes tombé de votre haute position! à quelles étourdités di-visions un misérable fanatisme vous a réduits!

«Pitt n'eussent osé; ce que l'éloquence de Burke eût montré plein d'une terrible responsabilité; ce que le jugement de Canning eût repoussé, ce que le génie de Peel eût méprisé comme le fruit d'une ambition irré- fléchie.

«Déjà l'histoire vous réclame pour transmettre votre nom comme celui d'un homme qui a osé envahir le temple de la Constitution pour enlever le feu de la liberté civile et religieuse.»

HEBER PLAYFAIR. Déc. 1850.

L'article suivant du Courrier des Etats-Unis eût été inséré dans notre dernière feuille si, rangé parmi les Faits Divers, il n'eût attiré qu'un peu tard notre attention:—

«UN HOMMAGE INVOLONTAIRE.—L'une de nos plus constantes préoccupations, c'est d'apporter dans nos appréciations et dans nos citations l'impartialité la plus complète.

«Mylord, en concluant votre lettre vous jugez à propos de traiter de momeries superstitieuses les pratiques religieuses de l'Eglise Catholique.

«Est-ce ainsi que vous osez juger la religion de deux cents millions de chrétiens; les pratiques religieuses des Jérôme et des Augustin, de Charlemagne et de notre St. Edouard, des héros de Poitiers et de Crécy!

«Malgré les honteuses calomnies imprimées et débitées contre la Papauté, nous la voyons grandir parmi nous.—Pourquoi?

«Queque pénible qu'en soit l'aveu, je le ferai: c'est un hommage à rendre à la vérité que de reconnaître que le sacerdoce catholique a depuis longtemps couvert de honte notre propre clergé.

«Je ne m'étonne donc pas de l'hostilité que lui attire le mouvement actuel qui fait

réclamations. Sous plus d'un rapport, nous sommes loin de vouloir délivrer un tel brevet. Dieu nous garde d'admettre que les intérêts de l'Eglise et du catholicisme pèsent autant que les intérêts révolutionnaires dans la balance de notre confrère, ou que la cause des uns et des autres soit par lui impartialement représentée.

«Mylord, je ne suis l'ami du Pape de Rome, qu'en autant que je ne saurais lui refuser mon admiration pour son humanité et son héroïque bienveillance.

«L'observateur le plus superficiel ne saurait refuser à Pie IX une vive pénétration, un profond jugement, et une vaste intelligence.

«Un homme de cette trempe commandera toujours le respect, et je ne doute pas que votre Seigneurie ne se joigne à moi pour mépriser l'esprit assez obtus pour ne pas l'apprécier.

«Si la Papauté est une invention de la sagesse humaine, elle tombera; si notre Eglise vient de Dieu, qu'a-t-elle à craindre de la hiérarchie nouvelle?

«Ne voyez-vous pas que votre menace ne peut que fortifier l'Eglise de la Papauté? Malgré la richesse du pays, l'influence de votre Eglise et de l'Etat, la Papauté progresse tellement que vous croyez devoir recourir à des mesures de rigueur pour arrêter son progrès.

«Oh! comme vous êtes tombé de votre haute position! à quelles étourdités divisions un misérable fanatisme vous a réduits!

«Pitt n'eussent osé; ce que l'éloquence de Burke eût montré plein d'une terrible responsabilité; ce que le jugement de Canning eût repoussé, ce que le génie de Peel eût méprisé comme le fruit d'une ambition irré- fléchie.

«Déjà l'histoire vous réclame pour transmettre votre nom comme celui d'un homme qui a osé envahir le temple de la Constitution pour enlever le feu de la liberté civile et religieuse.»

HEBER PLAYFAIR. Déc. 1850.

L'article suivant du Courrier des Etats-Unis eût été inséré dans notre dernière feuille si, rangé parmi les Faits Divers, il n'eût attiré qu'un peu tard notre attention:—

«UN HOMMAGE INVOLONTAIRE.—L'une de nos plus constantes préoccupations, c'est d'apporter dans nos appréciations et dans nos citations l'impartialité la plus complète.

«Mylord, en concluant votre lettre vous jugez à propos de traiter de momeries superstitieuses les pratiques religieuses de l'Eglise Catholique.

«Est-ce ainsi que vous osez juger la religion de deux cents millions de chrétiens; les pratiques religieuses des Jérôme et des Augustin, de Charlemagne et de notre St. Edouard, des héros de Poitiers et de Crécy!

«Malgré les honteuses calomnies imprimées et débitées contre la Papauté, nous la voyons grandir parmi nous.—Pourquoi?

«Queque pénible qu'en soit l'aveu, je le ferai: c'est un hommage à rendre à la vérité que de reconnaître que le sacerdoce catholique a depuis longtemps couvert de honte notre propre clergé.

«Je ne m'étonne donc pas de l'hostilité que lui attire le mouvement actuel qui fait

Le savant P. Perronc, à qui la science sacrée est redevable de tant d'ouvrages de premier ordre, vient de publier un nouveau traité non moins remarquable que tout ce que jusqu'ici on connaît de ce grand théologien, et qui a pour titre: De la dénomination d'hérétiques et de schismatiques que l'Eglise catholique donne aux communions séparées d'elle. Ce traité ne forme pas moins d'un volume in-12 de 15 feuilles ou 178 pages.

EUROPE.

FRANCE.

Nous remplissons notre engagement en donnant à nos lecteurs l'analyse qui suit de la crise politique qui s'est déclamée dernièrement en France à la suite de la destitution du général Changarnier.

La retraite des ministres et la destitution du général Changarnier avaient été précédées et ont été suivies de plusieurs incidents remarquables.

Dans la séance du 3 janvier de l'Assemblée Nationale, M. Napoléon Jérôme Bonaparte demanda à interpellier le ministère; nous allons dire à quel sujet.

La Patrie avait publié un article dans lequel étaient relatées de prétendues instructions données par le général Changarnier, en sa qualité de commandant en chef de l'armée de Paris, et dans lesquelles il y aurait eu notamment des paroles comme celles-ci: «Nobéir à aucun agent ou fonctionnaire civil ou politique sans l'aveu du général en chef; ne pas écouter les représentants, n'obtempérer à l'ordre d'aucun magistrat, à moins que cet ordre ne soit transmis par le général en chef; fusiller les trahis, etc.»

M. N. J. Bonaparte prit pour sujet de son interpellation ces paroles, dans le but de faire mettre devant l'Assemblée les instructions qui les contenaient. Il eut le premier la parole, et ne produisit point d'effet.

M. de Montalembert vient d'être élu membre de l'Académie française, en remplacement de M. Droz, décédé.

ORDINATION.—Dimanche dernier, Mgr. l'évêque de Martynopolis a conféré l'ordre sacré de la prêtrise à M. Hilaire Millier. Cette cérémonie a eu lieu dans l'Eglise de Ste. Rosalie. M. Millier doit demeurer comme Professeur au collège de St. Hyacinthe.

L'Assemblée Nationale de France a adopté d'urgence (le 10 janvier) la prise en considération de diverses propositions qui tendent à réputer démissionnaires les représentants qui auraient contre eux des condamnations pour dettes, et qui ne se libéreraient pas dans un délai déterminé.

On assure, que par suite du dernier arrangement postal, ce sera à compter du 5 avril prochain que les taux de port des lettres à 3d par 1/2 onces, aura cours dans la colonie.

On se prépare en différents quartiers de la ville aux prochaines élections municipales. M. C. E. Belle disputera la représentation du Quartier St. Louis à M. Homier dont quelques-uns des partisans, à ce qu'il paraît, reprochent au candidat opposé sa jeunesse, sans lui contester néanmoins l'aptitude.

On se prépare en différents quartiers de la ville aux prochaines élections municipales. M. C. E. Belle disputera la représentation du Quartier St. Louis à M. Homier dont quelques-uns des partisans, à ce qu'il paraît, reprochent au candidat opposé sa jeunesse, sans lui contester néanmoins l'aptitude.

On se prépare en différents quartiers de la ville aux prochaines élections municipales. M. C. E. Belle disputera la représentation du Quartier St. Louis à M. Homier dont quelques-uns des partisans, à ce qu'il paraît, reprochent au candidat opposé sa jeunesse, sans lui contester néanmoins l'aptitude.

On se prépare en différents quartiers de la ville aux prochaines élections municipales. M. C. E. Belle disputera la représentation du Quartier St. Louis à M. Homier dont quelques-uns des partisans, à ce qu'il paraît, reprochent au candidat opposé sa jeunesse, sans lui contester néanmoins l'aptitude.

On se prépare en différents quartiers de la ville aux prochaines élections municipales. M. C. E. Belle disputera la représentation du Quartier St. Louis à M. Homier dont quelques-uns des partisans, à ce qu'il paraît, reprochent au candidat opposé sa jeunesse, sans lui contester néanmoins l'aptitude.

On se prépare en différents quartiers de la ville aux prochaines élections municipales. M. C. E. Belle disputera la représentation du Quartier St. Louis à M. Homier dont quelques-uns des partisans, à ce qu'il paraît, reprochent au candidat opposé sa jeunesse, sans lui contester néanmoins l'aptitude.

ciliation ne furent pas exaucés, et dans le Ministère du 11 janvier parut le décret qui destitua et remplaça le général Changarnier. Le même journal publiait en même temps les noms des nouveaux ministres qui, par leur adjonction, modifiaient l'ancien cabinet.

Les ministres démissionnaires étaient: MM. de Lahtite (des affaires étrangères), Romain Desfossés, Bineau et Dumas. Parmi eux il en était qui avaient accepté pour condition de leur entrée au pouvoir, la nomination de M. le général Baraguay-d'Ililiers au commandement de l'armée de Paris.

Nous devons ajouter que des feuilles parisiennes ont pu craindre que cette combinaison n'amènât un conflit entre les deux pouvoirs exécutif et militaire. Dans le fait, selon l'expression de l'une d'elles, «la France, à peine remise de terribles secousses, lancée de nouveau sur la pente des aventures les plus imprévues et les plus dangéreuses, va voir, à moins d'un revirement soudain et inespéré, s'ouvrir devant elle une crise dont il est impossible de prévoir les conséquences.»

Le jour même de l'apparition des décrets du Ministère, l'irritation profonde des esprits se manifesta. Au banc des ministres étaient les membres du cabinet nouveau; l'embarras était peint sur leur visage.

Aucun message, aucun discours, aucun manifeste ne vint d'ailleurs révéler à l'Assemblée les idées du cabinet ainsi modifié ou le programme auquel il obéissait au point de vue de la nouvelle crise ministérielle.

Pour lever les incertitudes à cet égard et reconnaître ou définir la position du cabinet, M. de Rémusat monta à la tribune.

Le caractère grave et modéré de cet ancien ministre de la monarchie de juillet, commande l'attention universelle. D'un ton ferme et calme, il interpelle le cabinet sur les causes de la crise ministérielle, sur la politique que comptait suivre le nouveau ministère et sur l'acte extraordinaire (la destitution du général Changarnier) par lequel il inaugurerait son entrée au pouvoir.

M. Baroche se chargea de satisfaire à cette sommation qu'appuyait l'adhésion de la majorité. Mais ce ministre, malgré son talent et son habileté ordinaires, ne sut trouver en cette occasion, dit un journal, que «de banales inspirations, et des explications plus vulgaires et plus maladroites encore.»

M. Berryer, interprète de la légitime susceptibilité de l'Assemblée, lui succéda.

Ce grand orateur se livra à une improvisation qui captiva son auditoire et excita l'enthousiasme. Il précisa la question de manière à ne laisser place à aucun équivoque.

Il présenta que le seul programme présenté par le cabinet, était la destitution du général Changarnier; que le général, attaqué dans la presse par un journal (la Patrie) qui a des relations immédiates avec le ministère, poursuivait à la tribune par un ordre du Président (M. N. J. Bonaparte) avait obtenu d'un vote de la majorité la réparation de cette attaque inacceptable. A ce propos, l'orateur demanda si la destitution du général est, oui ou non, la réponse à l'approbation dont le Parlement l'a couvert? A-t-on voulu le chatier de la destitution que les prétendues instructions n'existaient pas, la seule d'ailleurs, qu'il ait dit faire? Son épece, dit l'orateur, s'est-elle brisée, parce qu'il n'a pas souffert qu'on l'accusât d'être prêt à la tribune contre l'Assemblée, dont il a promis, au contraire, de respecter et de défendre les droits et la souveraineté?

Dans le cours de sa belle improvisation, M. Berryer, sans donner prise aux passions ni aux invectives, fit avec la dignité la plus élevée et la plus fière, l'éloge de ce ministre des affaires étrangères (général de Lahtite), qui s'était retiré en milieu des hommages, du respect et des regrets de tous. Le panegyrique était écroulé sur les ministres qui n'avaient pas suivi dans cette noble retraite M. de Lahtite; il était aussi un argument terrible contre le cabinet nouveau qui refusait de s'expliquer sur les causes de sa rupture avec un tel collègue!

M. Baroche remonta à la tribune, mais sans y obtenir plus de succès. Il garda toujours sa silence sur l'acte principal qu'on lui reprochait (la destitution) et qui venait encore, après les paroles de M. Berryer, d'attirer au général

rent un peu de repos. Ils se remirent en marche, hâtant le pas, silencieux et attentifs au moindre bruit que l'écho lointain apportait sur le souffle du vent.

ils venaient d'entrer dans un chemin creux qui était au pied du village de Fonteville, lorsque Crépeaux qui était en avant aperçut à quelques centaines de pas une bande patriotique. Il se coucha à terre pour voir et n'être pas aperçu. Espérant que cette troupe changerait de direction. Son espoir ne fut pas de longue durée.

Il recensa d'un ton hâte le talus qu'il avait gravi et courut rejoindre le marquis de Savernay.

Monsieur le marquis, dit-il, je viens d'apercevoir une bande armée qui se dirige de ce côté; elle est à peine à trois cents pas. Oh! mon Dieu! fit la jeune fille d'une voix tremblante. Il faut appuyer sur la droite, les laisser passer devant nous.

Je le sais bien, hélas! dit le vieux gentilhomme en laissant retomber ses deux mains sur ses genoux avec un profond découragement, je sais que tous les sentiments honnêtes et généreux sont bannis de la France et que la délation est devenue une vertu civique. Le pauvre! le pauvre France! ton vieil honneur s'en va avec tout ce sang qui coule.

Je dis que c'est difficile, s'empressa d'ajouter Baptistin; mais il faut essayer, qui ne tente rien, n'a rien.

Ayant le départ de Baptistin, observa Henri, il faut décider l'endroit où nous nous retrouverons.

J'ai aperçu là bas sur la droite des carrières abandonnées qui feront merveilleusement notre affaire.

Allons à la découverte, dit aussitôt Henri. Crépeaux, veille bien.

La veille, répondit Crépeaux; soyez tranquilles, le temps est clair et personne ne passera que je l'avise au moins à

Voici ce qui avait été convenu à l'égard du voiturier: Le marquis de Savernay passerait pour un vieux professeur de minéralogie, science, etc., qu'il possédait très bien; les autres seraient négociants voyageant avec le professeur dans l'intention de faire exploiter les mines précieuses qu'il avait découvertes sur le sol de la Provence.

Seulement comme la présence d'une femme pouvait faire naître des réflexions, et qu'à cette époque le soupçon était le frère jumeau de la réflexion, il fut convenu que Baptistin se procurerait un vêtement complet de jeune homme: la carmagnole de rigueur, le pantalon flottant et le gilet chéri à vastes revers.

Quand le jour commença à baisser, l'installation dans la grotte se fit sans entraves. Crépeaux homme de prévision avait apporté des vivres pour 48 heures.

Les événements nous pressent; ils marchent avec rapidité; passons donc sous silence les

de la nuit; car Baptistin avait appris que les bandes armées se multipliaient dans les environs. Les pillards trouvaient toujours quelque lucra à tirer de leurs promenades patriotiques.

Ils avaient quitté la grotte depuis à peine une heure qu'ils furent pour ainsi dire entourés de tous côtés, sans que ceux qui les cermaient par le fait seul du hasard pussent même s'en douter.

Ils avaient cinq lieues à faire avant d'arriver au petit bourg où les attendait à un lieu désigné le voiturier avec lequel Baptistin avait fait le prix.

Heureusement la nuit les protégeait; il fallait risquer le tout pour le tout. Ils se couchèrent dans la campagne dont le terrain était inégal et creusé en différents endroits par les pluies torrentielles qui étaient tombées; et là, retenant le souffle de leurs respirations, prêts à se défendre jusqu'à la mort, ils attendirent qu'une petite troupe jacobine de 30 hommes environ, les ent dépassés.

La fatigue les accablait. La pauvre Jeanne surtout, résignée et courageuse, empruntant à son cœur et à son énergie morale les forces qui leur manquaient, cherchait à cacher son douloureux épaulement; ses jambes engourdies pouvaient à peine la soutenir, il lui semblait que chaque caillon était un charbon ardent qui brûlait les pieds.

Appuyée sur le fidèle Baptistin elle se trainait; mais à chaque pas son plante brisée.

Le marquis de Savernay et son fils, tous deux en avant explorant la route avec une infatigable énergie.

Vous souffrez beaucoup, mademoiselle, dit Baptistin d'une voix désolée à la pauvre jeune fille. Voulez-vous que je vous porte?

Vous êtes bien déjà assez fatigué, mon pauvre Baptistin, je crois que je pourrais encore marcher. Le jour qui venait les força de continuer leur

vint la fatigue les accablait. La pauvre Jeanne surtout, résignée et courageuse, empruntant à son cœur et à son énergie morale les forces qui leur manquaient, cherchait à cacher son douloureux épaulement; ses jambes engourdies pouvaient à peine la soutenir, il lui semblait que chaque caillon était un charbon ardent qui brûlait les pieds.

Appuyée sur le fidèle Baptistin elle se trainait; mais à chaque pas son plante brisée.

Le marquis de Savernay et son fils, tous deux en avant explorant la route avec une infatigable énergie.

Vous souffrez beaucoup, mademoiselle, dit Baptistin d'une voix désolée à la pauvre jeune fille. Voulez-vous que je vous porte?

Vous êtes bien déjà assez fatigué, mon pauvre Baptistin, je crois que je pourrais encore marcher. Le jour qui venait les força de continuer leur

Changarnier un témoignage solennel de la sympathie de l'Assemblée.

COMPOSITION DU NOUVEAU MINISTÈRE. Les démissions de MM. Baroche, Fould, Rouher et Parien n'ayant pas été acceptées, le Ministère se trouve ainsi composé :

Une lecture sur les Jésuites.

Le ministre ou pasteur dissident, J. F. Berg, homme, à ce qu'il paraît, fort lettré, et du moins, passant pour l'être, a consacré, il n'y a pas longtemps, aux Jésuites, toute une longue dissertation devant le public de Philadelphie.

"Le Rév. Docteur, dit-il, profondément pénétré de la conviction que le jésuitisme emploie tous ses artifices pour se mettre dans les bonnes grâces du peuple d'Amérique, que pour des fins de suprématie papale, et dans la croyance que les préférences religieuses de toute famille ayant des serviteurs catholiques romains, sont toutes connues des Prêtres, presse ses compatriotes de résister aux efforts que l'on tente pour saper le Protestantisme, au moyen de la plus légère adhésion à un système qui proclame la doctrine suivante :

"La fin justifie les moyens selon le programme admis du despotisme. Sil peut parvenir à ses fins par des moyens honnêtes, tout est au mieux ; si les moyens violents sont nécessaires, ce sera encore bel et bon. Jurer se parjurer sur le vrai, est la devise pratique des Jésuites."

Le Ducteur s'efforce de prouver que tout le bruit relatif à la désunion entre le Nord et le Sud a été l'œuvre du parti jésuite ; mais il croit sincèrement que le dessin qu'il s'est formé de régir les destinées de l'Amérique, ne sera jamais effectué."

Berg ne fera plus un reproche à leur fraternité de ce qu'ils répudient des éditions falsifiées de la Bible ; il n'aura plus seulement de prétexte pour cette proscription toute fraternelle qu'il se permet d'exercer à leur égard en voulant leur interdire l'exercice du ministère catholique dans la république libre des États-Unis.

Les Statuts de l'Ordre n'ont jamais vu le jour, dit M. Berg, et, par conséquent, il n'en parle pas. Toutefois il se trompe : ces Statuts sont depuis longtemps chose publique ; il suffirait à M. Berg, de s'adresser au libraire Poussielgue-Rusand, rue Hauteville, N. 9, Paris, pour dissiper tous ses doutes à cet égard. C'en est assez sur cette preuve d'ignorance de la part du grand Docteur de Philadelphie. Nous l'invitons seulement à regarder au recueil des statuts réglementaires des Jésuites et d'y montrer à ses admirateurs le passage qui, selon lui, autorise les belles maximes qu'il se plaît à mettre sur leur compte. Ce serait du moins un acte de bonne foi, celui-là !

Au reste, puisqu'il s'agit des Jésuites de ce continent, il n'y a pas grand mal à voir dans ce que leur attribue M. Berg. Il s'agit, pensons-nous, de prosélytisme religieux ; or, rien ne démontre que les Jésuites aient cherché à nuire à M. Berg sur la manière dont il veut exercer le sien. Il paraît bien plutôt que ses prédications ont eu comparativement peu de succès, et qu'ainsi il doit être juste de ravir aux propagateurs du catholicisme cette liberté religieuse et civile que chacun, à ce qu'il paraît, dans les rangs de M. Berg ne reclame que pour soi-même. Est-ce là la seule fraternité à l'usage de M. Berg et consorts ?

Le Rév. M. Berg viendra facilement à bout de sa thèse en persistant à ne voir qu'un seul côté des hommes et des choses. Le Toronto Globe, qui, lorsqu'il lui arrive de parler religion, imite parfaitement M. Berg, se piquera peut-être de justifier son Docteur. Nous lui conseillerions de l'entreprendre si nous n'étions sûrs d'avance qu'il n'y ferait que redire sans les prouver, les insinuations de M. Berg ou autres semblables que l'on prend volontiers pour des vérités lorsqu'elles sont inspirées par ce fanatisme farouche qui, selon l'expression d'un ministre Baptiste d'Angleterre, que nous aurons à citer dans notre prochain numéro, est un des grands maux de la civilisation moderne. Nous y reviendrons.

Les nations Sauvages du Canada.

Nous devons l'article qui suit à la plume à la fois simple et élégante d'un ami de notre journal. Puissions-nous être souvent favorisés d'une aussi précieuse collaboration à notre laborieuse tâche !

Les nations Sauvages qui habitent aujourd'hui le Canada, sont toujours, malgré le triste état où elles se trouvent réduites depuis bien des années, un sujet de juste curiosité pour l'étranger qui vient aborder à nos rivages. Il n'est presque rien autre chose que leur nom pour relater un passé qui ne fut pas sans puissance et sans gloire. C'est un souvenir effacé même dans leur esprit et qui n'est plus que du domaine de l'histoire. En l'étudiant, on éprouve toujours le regret qu'elles n'aient conservé ni monuments ni traditions, pour remonter jusqu'au delà de l'époque où apparurent les Européens au milieu d'elles : ce n'est qu'avec peine qu'on remontent les âges, on peut suivre quelques unes des phases par où ces peuples ont passé, avant d'arriver à l'état où ils sont.

Il est resté presque tous nombreux, et formidables à leurs voisins. La division des intérêts, l'amour de la gloire, ou un insatiable besoin de vengeance faisaient naître chez eux, plus facilement encore que chez les nations civilisées, des guerres cruelles et sanglantes, entreprenant des conquêtes, même lointaines, et détruisant des peuples entiers pour se délivrer de ses rivaux.

Les Européens, en venant pour leur commerce, s'établir sur ce sol nouveau, eurent à traiter d'égal à égal avec ceux qui y régnaient en maîtres, et plus d'une fois ces colons téméraires auraient pu être écrasés sans peine, s'ils n'avaient pas été assez habiles pour leur laisser ignorer le secret de leur faiblesse.

Les Sauvages du Canada se divisent en 2 classes ; les uns à demeure fixes et stables, ont des villages réguliers au milieu même de la population d'origine Européenne. — Les autres, peuples nomades comme l'Arabe du désert, restent toute leur vie sous de légères cabanes d'écorce, qu'ils transportent partout où ils espèrent trouver plus de ressources pour la chasse, la pêche, ou pour leur petit commerce de pelletteries.

Les premiers comptent dans le Bas-Canada quatre villages principaux dont la fondation se rattache à quelque époque mémorable de notre histoire.

Le premier est celui des Hurons à Lorette, près de Québec. Il renferme les restes d'une nation justement célèbre dans nos annales par ses guerres et ses infortunes, par les beaux travaux que sa conversion demanda, et par son sang qui répandit dans ses int jadis plusieurs de ses apôtres. Cette tribu jadis puissante, et la plus fidèle alliée des Français, habitait sur la côte orientale du lac Huron, la

rité pour la vie, ils y trouvèrent ce qui était le plus grand objet de leurs désirs, tous les secours religieux que réclamait leur enfance dans la foi. C'est surtout au milieu de cette nation, dans ses jours de prospérité comme dans ses jours d'épreuve, que l'on vit se développer dans tout son jour le véritable portrait du Missionnaire Catholique, et de cette abnégation "rare et sublime, devant laquelle, dit McKauley, on peut se prosterner sans crainte de leur susciter des imitateurs nombreux."

Le deuxième est celui des Iroquois du Sault St. Louis, près de Montréal. C'est aujourd'hui le village Sauvage le plus peuplé et le plus florissant. Les Jésuites l'avaient fondé, il y a deux siècles, en attirant dans la colonie les plus fervents des néophytes qui se formaient chez les nations Iroquoises, mais qui avaient tout à craindre pour leur foi, au milieu de leurs parents et de leurs compatriotes restés païens. Ce joli village avec sa nouvelle église, les restes du fort bastionné que les Français avaient construit pour mettre à l'abri ses habitants, et surtout sa position pittoresque sur les bords du grand fleuve, au fond du lac St. Louis, et à la tête des célèbres rapides du même nom, attire avec raison l'attention des voyageurs. C'est là qu'on conserve encore les restes précieux de la célèbre vierge Iroquoise Catherine Tegakouta. Les PP. Jésuites Charlevoix et Lafiteau ont habité sous l'humble toit qui sert encore d'asile au Missionnaire du lieu, et on cite à quelques unes de ces pages que Chateaubriand trouvait "quelquefois sublimes, et souvent admirables pour leur simplicité." (Genie du Christianisme.)

Le troisième formé par les dons généreux et le zèle actifs des Sulpiciens de Montréal, se compose d'Iroquois, d'Algonquins et de Nipissings. Après avoir habité près de la ville au pied de la montagne, on jugea bientôt nécessaire de les éloigner davantage du contact avec les colons Français. Leurs protecteurs et leurs pères leur donnèrent la charmante position qu'ils occupent aujourd'hui, au fond du lac des Deux Montagnes. Le Fort Français avec ses bastions était resté intact jusqu'à ces dernières années. On conserve dans la sacristie une belle et riche bannière en soie habilement brodée par les dames de Montréal au commencement du siècle dernier, à l'occasion d'un célèbre traité de paix entre les Nations iroquoises et le gouvernement français.

Le quatrième à St. François de Sales, sur le lac St. Pierre, se compose des Abenakis qui, par attachement pour les Français et leur religion, avaient préféré s'éloigner de la Colonie de la Nouvelle Angleterre près de laquelle ils habitent.

Le cinquième, le village Iroquois de St. François Régis, ne fut d'abord qu'une colonie de quelques-uns des habitants du Sault St. Louis.

Dans le Haut-Canada, on ne peut guères compter comme villages réguliers que celui des Iroquois de la Baie de Quinté, près de Kingston, celui des Santeux de Port Sarnia, sur la Rivière Ste. Claire, ceux des Ottawas de l'île Manitouline, et ceux des différentes tribus Iroquoises qui vivent encore assez nombreuses sur la Grande Rivière, près de Toronto.

Les autres Sauvages, presque tous d'origine Algonquine, sont errants et vagabonds dans les immenses forêts qui sont au-delà des terres occupées par les colons d'origine européenne. La chasse et la pêche font encore toujours leur principale occupation, et sont leur seule ressource. Ils viennent à certaines époques échanger leurs pelletteries contre des munitions et des vêtements que leur distribuent les Agents de la puissante Compagnie de la Baie d'Hudson. C'est à ses nombreux comptoirs, échelonnés sur toute la surface de ces immenses solitudes, que le Missionnaire catholique peut les rencontrer facilement, et c'est ce qui donne lieu, chaque année, à ces courses lointaines, et à ces voyages périlleux à l'aide desquels la foi peut toujours se conserver et s'étendre, même au milieu de ces tribus errantes. On voit, chaque jour, ces peuples ou s'éloigner ou déprimer. La maladie et la famine en déciment un grand nombre, chaque année. Le développement toujours croissant de la civilisation fait reculer sans cesse les limites des contrées favorables à leur chose.

Tous ces Sauvages se distinguent encore de la population d'origine européenne, par leur langue, leur costume, leurs usages domestiques et sociaux, plus encore que par le teint bâlé de leur visage et la saillie des pommettes les leurs joses.

Langues.—L'Iroquois et l'Algonquin, avec ses nombreuses dérivés, se parlent encore dans ces différentes tribus ; mais privés des ressources qui mettent à l'abri des changements qu'éprouvent à la longue tous les ouvrages des hommes, les Sauvages, sans s'en apercevoir, laissent subir à leur langue des altérations continues, et les écrits des anciens Missionnaires sont aujourd'hui un énigme pour eux. Espérons que la linguistique du moins, depuis les immenses travaux linguistiques du digne Missionnaire du Sault St. Louis, M. Marcoux (1) ne deviendra plus aussi facilement et se conservera pure et entière.

Costume.—Les hommes, surtout ceux qui vivent au milieu de la population Franco-Américaine, ont adopté le costume Européen, mais les couleurs brillantes et les ornements bizarres ont toujours quelques charmes pour leurs yeux grossiers. Les femmes ont conservé les formes primitives, et tout ce que l'a-

légé à ces contrées par ceux qui vinrent porter l'Evangile, et qui l'arrosèrent de leur sueur et de leur sang.

Dans le Haut-Canada, on voit de petits villages de Sauvages méthodistes à la Baie de Quinté, à Port-Sarnia, dans l'île Manitouline, et sur la Grande Rivière. Mais le plus grand nombre des autres Sauvages et surtout parmi les tribus errantes, sont encore au milieu des ténèbres du paganisme. Les Missions des PP. Oblats à la Baie d'Hudson et dans ses parages, — celles des Jésuites sur le Lac Huron et le Lac Supérieur, en ramènent, tous les ans un grand nombre dans les liens de l'Église.

Habitudes sociales et domestiques. — Elles dépendent de leur position. Dans les villages ils conservent toujours, tant pour les heures que pour la nature de leur repas, cette irrégularité, fruit de leur insouciance, qui ne se règle guère que sur la loi des besoins. Le luxe jusques dans leur ameublement ne leur est pas étranger ; mais il contraste quelquefois étrangement avec la malpropreté traditionnelle, dont ils s'inquiètent peu.

Les travaux d'adresse et d'industrie des femmes sont toujours un des grands objets de curiosité pour les étrangers, et un des grands articles de leur commerce. Les hommes s'adonnent un peu à la culture, mais plus par nécessité que par goût ou par cupidité, et leur agriculture, malgré le tableau d'activité et d'amélioration qu'ils ont tous les jours sous les yeux, reste pour ses procédés et ses progrès dans un état de véritable enfance.

Les lois du pays les régissent comme les autres habitants, mais on les laisse cependant dans les affaires d'intérêt local et pour leurs rapports mutuels, sous l'administration de leurs chefs ou de leurs assemblées.

Les Sauvages qui vivent dans l'état nomade jouissent nécessairement d'une bien plus grande indépendance. Aucune autorité n'exerce sur eux d'empire, et souvent les plus grands crimes y peuvent rester impunis.

Ajoutons, en finissant ce tableau, que tout l'intérêt attaché à ce nom de nations Sauvages, va s'affaiblissant peu à peu, chaque jour. Il participe à la condition où elles se trouvent. On les voit, en effet, disparaître par degrés et perdre successivement tout ce qui les maintenait au rang de peuple, leur indépendance, leurs lois, leurs langues et leurs usages.

Opinion Publique. APPROBATION DES JUGES. Dimanche, le 2 Février 1851, après la messe, les habitants de la Paroisse St. François de Sales, lés Jéss, s'étant assemblés chez M. Beauchamps (voisin de l'Eglise) sous la présidence de M. J. B. Cusson assisté de M. L. D. Masson, comme secrétaire :

Il fut résolu à l'unanimité : Que cette assemblée s'empresse de concourir à l'opinion manifestée par les habitants de Terrebonne dans leur assemblée du 26 janvier dernier par laquelle ils ont approuvé hautement l'indépendance des Juges, leur amour du pays, notamment de la classe agricole, dans la rédaction du tarif des frais de Justice qu'ils viennent de faire sans l'opération de la loi, en faisant disparaître le lourd fardeau qui pesait sur le peuple, avec le système ruineux d'honoraires accordés aux Avocats, Greffiers etc., etc.

J. B. CUSSON, Président
L. D. MASSON, Secrétaire.

Outre que le système d'honoraires n'est point aboli, il est à noter que les auteurs des résolutions ci-dessus se méprennent sur le fond même de la difficulté entre les Juges et le barreau de Québec, puisque la réduction du tarif n'en a pas été la cause. En se référant aux rapports étendus qui ont été publiés sur l'origine et les circonstances de ce différend, on peut de suite reconnaître le faux point de départ adopté par l'Assemblée de St. François de Sales. En affaires publiques, on doit reconnaître que de pareilles inexactitudes ont une grande importance.)

EXTRAITS DE JOURNAUX.

On lit dans la Gazette des Tribunaux (France) :

Un double assassinat a été commis dans la soirée du 31 décembre, sur la personne de deux vieilles dames qui habitent en commun un appartement situé rue Bourbonne-à-Paris, 4, faubourg Saint-Germain. L'une des deux victimes de cet horrible attentat, la demoiselle Lebellet, âgée de soixante-quatre ans, a succombé sous la main du meurtrier ; l'autre, la dame Ribault, âgée de soixante ans, a miraculeusement survécu, et les renseignements qu'elle a encore eu, malgré la gravité de son état, la force de donner au commissaire de police, accouru en hâte sur le théâtre du crime, ont permis de découvrir la trace de l'assassin, qui a été arrêté aujourd'hui.

La dame Ribault, âgée aujourd'hui de soixante ans, s'est depuis un temps déjà éloigné, consacré à la culture des lettres, et a publié, tant sous son nom personnel que sous le voile transparent du pseudonyme, plusieurs ouvrages de morale et d'éducation, qui ont obtenu un succès honorable et mérité. En dernier lieu, toutefois, elle avait renoncé à

Déjà, à six ou neuf mois de distance, cette emphyse avait eu à remplir une mission semblable, et, à cette occasion, une discussion assez vive avait eu lieu entre lui et le digne Ribault, qui prétendait que, sur la somme qu'il lui remettait, il comptait à son avantage à lui, que celui de 5 fr. Quoi qu'il en soit, cet individu, après avoir fait d'autres courses, se rendit rue Bourbonne-à-Paris, 4, au domicile de cette dame, et il arriva vers cinq heures du soir.

Bien que demeurant dans le même appartement que la demoiselle Lebellet, la dame Ribault, qui avait son logement séparé, s'y trouvait seule quand l'employé du journal arriva. Il fit avec elle le compte de ce qu'il lui revenait, soit, 400 fr. ; mais lorsqu'il s'agit de lui solder cette somme, au lieu de la lui compter en argent, il lui dit qu'elle devait se rappeler et avoir reçu la moitié, et tira seulement 200 fr. du sac dont il était porteur.

La dame Ribault, sans que l'on se rappelle pas avoir reçu cette somme que l'employé prétendait lui remettre, soit qu'en effet elle ne l'eût pas reçue, ou sans de recevoir l'appoint et déclara que celui-ci ne comptait pas en argent. C'est homme alors, tira de sa poche une feuille de papier, et, sans le reconnaître, se mit à lire, et dans le même instant, question à laquelle elle répondit que le reçu était faux, que la signature qu'il portait n'était pas la sienne, etc.

L'explication, calme d'abord, s'était bientôt montée sur le ton des accusations, presque des menaces. Les choses en étaient là et la voix des deux interlocuteurs, et s'élevait jusqu'au diapason de la colère, avait attiré l'attention de la demoiselle Lebellet, qui se trouvait dans sa chambre, peu éloignée, lorsque tout-à-coup cet individu se précipitant avec furie sur la dame Ribault, la frappa à coups redoublés sur la tête et à la poitrine d'un instrument tranchant dont il s'était armé sans qu'elle s'en fût aperçue. La malheureuse dame, renversée tout d'un coup sur le parquet, baignée de son sang, perdit connaissance et n'obtint que quelques instants la possibilité de s'adresser à son meurtrier, qui continuait à s'acharner sur elle et à la frapper. En ce moment, la demoiselle Lebellet, attirée par le retentissement sourd et continu des coups, arriva dans la chambre à coucher où se commettaient les crimes ; elle fut heureuse à s'écarter-elle. Elle n'eut pas le temps de continuer. L. meurtrier abandonnant sa première proie, vint de se relever et de bondir jusqu'à elle ; de ses deux mains il lui avait saisi le cou, et leur pression était telle que bientôt la pauvre demoiselle, parvenue, ainsi que nous l'avons dit, à sa soixante-quatrième année, expira étranglée, sous son étreinte, et tomba à côté de son amie sur le parquet, pour ne plus se relever.

Ce ne fut qu'entre minuit et une heure que l'attention de plusieurs personnes de la maison commença à être attirée par le tintement persistant de la sonnette. Après quelques instants d'hésitation, on reconnut que c'était de l'appartement des deux vieilles dames que venait le bruit. On écouta à la porte, et l'on crut entendre distinctement les plaintes d'une voix mourante. On jeta alors la porte en dedans, et l'on trouva les deux malheureuses femmes gisant sur le parquet ; l'une morte, l'autre mourante.

On sait le reste. Le commissaire de police, M. Martinet, immédiatement appelé, recueillit de la bouche même de M^{lle} Ribault, à laquelle les soins intelligents des médecins rennaient quelque force, des renseignements sur le crime odieux dont elle et son infortunée compagne avaient été victimes.

C'est par suite de ces indications que le meurtrier, qui croyait son secret à jamais enseveli dans le silence de la mort, a été arrêté au moment où il se rendait, comme d'habitude à son bureau. Persuadé que ni l'une ni l'autre de ses victimes n'avait survécu à manifesté un profond étonnement en se voyant arrêté. Il a feint d'ignorer le double meurtre de la rue Bourbonne-à-Paris, et ses premières réponses semblent indiquer qu'il se croit arrêté uniquement parce que la justice cherche un coupable parmi les personnes qui ont pu aller de temps à autre au domicile des victimes.

On lui a du reste laissé ignorer, jusqu'à ce moment, qu'une de ses deux victimes a survécu, et il reste soumis au secret le plus absolu.

DECES. A la Rivière-du-Loup, (districts Trois-Rivières), le 24 janvier, à l'âge de 72 ans, M. Joseph Houde, ancien cultivateur généralement estimé. Au même lieu, le 26 du mois dernier, après une maladie de quelques mois, à l'âge de 48 ans, dame Julie-Jane Durand, épouse de Charles-Édouard Gagnon, Jér., notaire, et l'une des filles de feu le colonel Marie-François Durand, de Plattsburg, État de New-York. En cette ville, vendredi, le 7 du courant, après six jours de maladie, dame Catherine Davay, veuve de feu Charles Raymond Fabre, écuyer, à l'âge avancé de 71 ans.

ANNONCES.

BAUME DU DR. WISTAR.

Tiré du Démocrate (Saco) 22 Juin 1847. Il y a quelques jours, M. Elgah William de Sanford, se trouvant à notre office, nous pria de publier son témoignage en faveur du Baume de Cérise Sauvages du Dr. Wistar. Pendant l'automne de 1848, M. Wistar fut attaqué d'un très mauvais rhume, qui, sans cependant le empêcher de vaquer à ses occupations, le faisait beaucoup souffrir. Au mois de Mars suivant il fut forcé de garder la maison. Ayant entendu parler de quelques opérations effectuées par le Baume du Dr. Wistar, il résolut d'essayer ce remède. Il en prit quatre bouteilles, et éprouva un mieux considérable, qui le mit en état de pouvoir continuer ses occupations. M. William n'hésite pas à dire qu'il attribue sa guérison au Baume de Wistar, et il recommande à ceux qui en font usage de continuer à en prendre et de compléter sur les saluaires effets de ce remède. Comme nous ne sommes point dans l'habitude de parler de médicaments, nous nous bornons à publier ce témoignage, à la requête de M. William. ED. DEMOCRATE.

A vendre à Montréal, par Wm. Lyman et Cie, et par John Carter et Cie, rue St. Paul ; aussi par Alfred Savage et J. Lyman et Cie, Place d'Armes.

HECTOR L. LANGEVIN. AVOCAT.

BURKAY, coin des rues St. Vincent et Ste. Thérèse au-dessus de l'établissement de la Minerie. Montréal, 8 novembre 1850.



TRAVAUX PUBLICS.

DES OFFRES seront reçues jusqu'à LUNDI, LE TROISIEME jour de FÉVRIER prochain, pour les OUVRAGES de CHARPENTE du NOUVEAU PALAIS de JUSTICE, pour Montréal.

Le montant des contrats sera payé argent comptant au fur et à mesure que l'ouvrage avancera, moins la somme de 25 par cent qui

ATTENTION!!!

VRAI VIN FRANCAIS SANS MELANGE. M. HERVEON & Co., sollicités par des membres de leur famille, résidant aux portes de Bouctou et on position incontestablement favorable, viennent de recevoir par le navire "L'Arthur" un ASSORTIMENT de COGNAC et de VINS de qualités diverses, purs et excellents, qu'ils se proposent de vendre en gros et en demi gros, à des prix excessivement modérés.

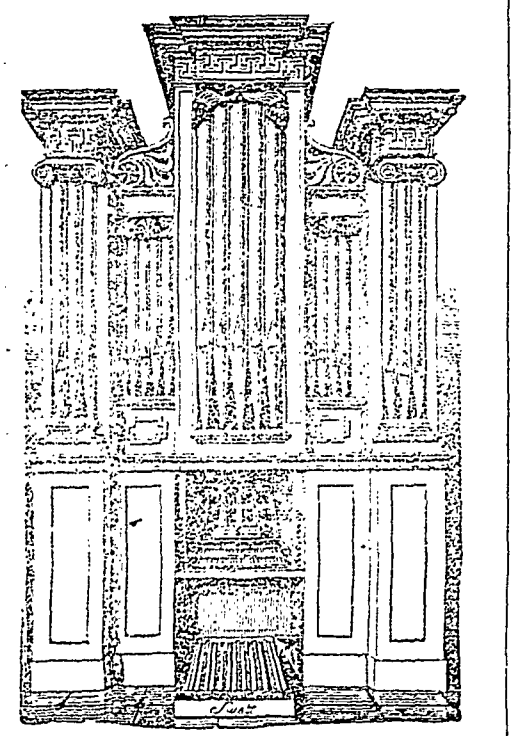
L'ALBUM LITTERAIRE ET MUSICAL

LA MINERVE, DONT LA PUBLICATION SERA CONTINUE. PARAIT TOUS LES MOIS PAR LIVRAISONS DE 28 A 32 PAGES, GRAND FORMAT, au modique prix de \$2 par année pour les Souscripteurs de LA MINERVE, et de \$3 pour ceux qui ne sont pas abonnés à cette feuille; les paiements devront être faits à DEMANDE au commencement de chaque SEMESTRE, autrement on exigera 2s. 6d. de plus pour les retardataires.

A VENDRE ou ECHANGER, un TERRAIN sis et situé au quartier St. Louis de la cité de Montréal, près de l'Evêché de Montréal, de la contenance de 40 pieds de front sur 164 de profondeur, tenant par devant à la rue St. Denis, d'un côté au propriétaire, de l'autre à M. Louis Joseph Papineau, et par derrière joignant à M. Ricard avec une maison en bois à un étage, bien finie, 38 de front sur 22 de profondeur, glacière et autres dépendances dessus construites.

LIBRAIRIE ET RELIURE

Le Soussigné offre ses plus sincères remerciements aux MM. du Clergé et au public en général pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, et profite de cette occasion pour solliciter de nouveau ce même patronage. Il tient en main un bon assortiment de livres d'Église, richement reliés en velours, agalés, aux coins dorés, et une grande variété d'autres livres gauffrés, dorés sur tranche.



Au Clergé.

Le Soussigné met en disponibilité un très-bel ORGUE, en accord et dans un état parfait. Il est de forme gothique, à 19 pieds de haut, 12 du large et 7 pieds en profondeur. Les TUYAUX de l'avant sont de métal doré; un double de clefs, et un jeu de pédales sont au nombre des accessoires, outre vingt variations du jeu musical dont suit l'énumération: Grand Orgue, Diapason, Double au-dessous de GGG, Diapason ouvert, Diapason d'arrêt, Dulciana, Principal, les douzième et quinzisième positions du Sequeltra et de la Cornelle, Orgue de Chœur en Diapason d'arrêt et Flûte, Orgue à crescendo avec diapason d'arrêt, Dulciana, Principal, Flûte, trompette, haut-bois, tremolo, et deux étouffoirs juxtaposés.

INSTITUTION POUR LES SOURDS-MUETS.

L'ÉCOLE des Sourds-Muets maintenant établie sur le Côteau St. Louis, auprès de la Montagne de Montréal s'ouvrira le 16 Septembre. L'instruction sera donnée durant dix mois et demi, chaque année, aux conditions suivantes: Pour la pension et l'instruction, sans aucunes fournitures, cinq piastres par mois, payables d'avance, par semestre.

Le soussigné informe les messieurs, du clergé qu'il reçoit à l'instant de Paris et de Lyon le complément de ses commandes, ce qui comprend un assortiment complet d'ORNEMENTS D'ÉGLISE, CHANDELIERS et CROIX pour autels, BANCS D'ŒUVRES et ACCOYLTES, CIBOIRES, CALICES, BURETTES, OSTENSIOIRS, CHASUBLES, DALMATIQUES, MISSELS.

J. M. LAMOTHE, Relieur de cette ville, présente ses remerciements aux messieurs du Clergé et au public en général pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, et annonce qu'il leur en est d'autant plus reconnaissant qu'il a pu réaliser les moyens de se rendre en Angleterre d'où il passera en France afin de s'y perfectionner aux ateliers qui y existent dans la branche qu'il exerce, et de prendre en même temps des arrangements à l'effet d'ajouter à sa Librairie les gravures et les livres de piété de toute sorte dont il se propose de composer un fonds digne de leur être offert.

COLLEGE JOLIETTE

La rentrée des élèves de cet établissement, qui est le premier et le principal des "CLERGS DE ST. VIATEUR" aura lieu le 24 du courant. Le plan des études se divise en cinq années, disposé ainsi qu'il suit: 1ère. Année.—Éléments des deux langues (Anglais et Français).—Arithmétique.—Histoire sainte et cours religieux.—Histoire ancienne (en anglais).—Géographie.

Après avoir suivi ce cours, les élèves pourront recevoir des leçons de latin, s'ils le désirent. Alors un cours de deux ans est suffisant pour donner une connaissance approfondie de cette langue. Pendant les récréations on obligea les élèves à parler la langue anglaise autant que possible; rien ne sera négligé pour assurer leurs progrès dans les deux langues.

LE GUIDE DE L'INSTITUTEUR.

UNE SÉRIE DE REPONSES AUX QUESTIONS INSÉRÉES DANS LA CIRCULAIRE DU SURINTENDANT DE L'ÉDUCATION, ETC. PAR F. X. VALADE, ECR. CET ouvrage est maintenant terminé et offert en vente chez tous les Libraires et à la Librairie du Soussigné. L'ouvrage forme un Volume format in-12, contenant 200 pages.

MOIS DE MARIE.

NOUVELLE édition, augmentée des PRIÈRES DE LA MESSE, VÊPRES DES DIMANCHES, CHEMIN DE LA CROIX, ETC., ETC., avec jolie reliure. Prix 7s. 6d. la douzaine. A vendre chez Montréal, E. R. FABRE et CIE, 2 Avril 1850. Rue St. Vincent, No. 3.

BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer aux MM. du Clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent à la fondation des BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES, qu'ils ont maintenant en vente un assortiment considérable de livres, publiés avec approbation de plusieurs Archevêques de France et bien propres à répandre le goût de la lecture dans les campagnes.

LIVRES NOUVEAUX

LES Soussignés offrent maintenant en vente, un assortiment considérable de livres, NOUVELLEMENT reçus et propres à être donnés en prix ou à former le fonds d'une bibliothèque de paroisse. Tous ces livres sont solidement reliés ou élégamment cartonnés avec illustrations.

IMAGERIE NOUVELLE.

LES Soussignés viennent de recevoir, de France, 25,000 feuilles, IMAGES assorties de grands et petits, qu'ils offrent à 7/6, 12/6 et 30/0 les 100 feuilles. E. R. FABRE et CIE. Rue St. Vincent, No. 3, 21 mai 1850.

NOUVEAUX CHAPEAUX FRANCAIS.

Pour MM. du Clergé et autres, Reçus dernièrement de Paris et à vendre A LA LIBRAIRIE DE E. R. FABRE et CIE. Rue St. Vincent, No. 3, 21 mai 1850.

ST. JEAN-BAPTISTE.

LES Sociétés de Tempérance et de St. Jean-Baptiste pourront se procurer une statue de leur Patron ST. JEAN-BAPTISTE en s'adressant au magasin du Soussigné. C. CATELLI. Rue Notre Dame, près de Bonsecours. Montréal, le 4 juin 1850.

MANUEL DES SOCIÉTÉS DE TEMPERANCE.

Le soussigné a l'honneur d'informer MM. les Curés, Marchands et instituteurs de la campagne, et le public en général, qu'il vient de terminer la troisième édition de cet ouvrage de l'Apôtre de la Tempérance; elle est maintenant en vente chez presque tous les Libraires de Montréal et les Marchands de la Campagne.

AUX COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

M. M. Bonnall, jeune Français âgé de 24 ans, offre ses services comme Instituteur. Il a été formé dans les Ecoles Normales des Frères des Ecoles Chrétiennes de France, et a reçu de l'Université le Brevet de capacité. S'adresser au Frère Directeur des Ecoles Chrétiennes à Montréal.

CURRICULUM LATINUM AD USUM JUVENTUTIS.

LES Soussignés viennent de publier, sous ce titre, deux volumes élégamment reliés et contenant un choix des principaux Classiques latins, en prose et en vers. Le volume de prose contient les extraits suivants: Extraits de Cornelius Nepos. Les 3e et 4e livres de Quinte-Curce. Quatre livres des Commentaires de César. Cicéron sur la Vieillesse. Cicéron sur l'Amitié. Vie d'Agricole, par Tacite. Prix 6s 3d. Les mêmes extraits se vendent séparément, à des prix qui varient depuis 9d. jusqu'à 1s. 9d.

NATIONAL LOAN FUND LIFE ASSURANCE SOCIETY.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE SUR LA VIE DE LONDRES.

BANQUE D'ÉPARGNE POUR LA VEUVE ET L'ORPHELIN. CAPITAL — UN DEMI MILLION STERLING.

26 CORNHILL, LONDRES. BUREAUX 17 GRANDE RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

BUREAU LOCAL. BENJ. HOLMES, ECR., PRÉSIDENT. A. LAROCQUE, ECR. | E. R. FABRE, ECR. | H. L. ROUTH, ECR. | W. LUNN, ECR.

MEDICINS CONSULTANS. F. T. BADGLEY, ECR., M. D. H. PELTIER, ECR., M. D.

F. R. STARR, ECR., AGENT GÉNÉRAL POUR L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU NORD.

Les avantages que cette Institution offre au public sont nombreux et importants, et les taux d'assurance aussi réduits que la surté des assurés et de la société le peuvent permettre. Voici quelques-uns des avantages tous particuliers qu'offre cette société à ses assurés: 1° L'assuré a droit d'emprunter du Bureau les deux tiers des primes par lui payées et par cela n'a pas à craindre d'être forcé d'abandonner sa police, faute de moyen d'en payer les primes annuelles.

AUX COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

M. C. H. arrivé depuis peu de jours de San-Francisco, (Californie) désire trouver une place d'INSTITUTEUR, il a déjà tenu une école élémentaire dans le district de Québec voilà plusieurs années pendant l'absence de deux ans. S'adresser à M. Louis Plamondon, marchand, rue St. Paul, No. 122. Montréal, 27 septembre 1850.

SOURCES DE PROVIDENCE.

M. S. T. GERMAIN qui conduit l'établissement des BAINS D'EAU MINÉRALE dans le nouveau Village de Providence, dans la paroisse de St. Hyacinthe, informe le public que son établissement sera ouvert au PREMIER JUIN prochain, et qu'il pensionnera à son Hôtelier pour un prix modéré. St. Hyacinthe, le 17 mai, 1850.

P. GARNOT, Professeur de français, latin, rhétorique, belles-lettres, etc. Coin des rues Dorchester et Sanguinet. Montréal, 9 Nov. 1850.

F. X. DEROME, Horloger, à 3 portes de l'Évêché. Montréal, 24 Sept. 1850.

IMPRESSIONS TYPOGRAPHIQUES.

On imprime à cet établissement: Adresses, Cartes de visite, Invitations, Circulaires, Et Jobs de toute espèce, exécutés avec soin. S'adresser à l'imprimerie des Mélanges Religieux.

L. P. BOIVIN.

NOTRE-DAME ET ST. VINCENT. VERTIG de nouveaux ses pratiques que tout son établissement est réuni dans ce nouveau local et qu'il a tout-à-fait abandonné son ancien magasin de la rue St. Paul vis-à-vis la Place Jacques-arrtier. Il attend incessamment par les prochains arrivages, un RICH ASSORTIMENT de MONTRES, BIJOUTERIES, articles de goût, etc, etc. Montréal, 26 mai.

ATTENTION!!!

LA CLEF DES PRINCIPALES DIFFICULTES DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE, OU COURS RAISONNÉ SUR LA GRAMMAIRE FRANÇAISE. Le même qui a été donné avec succès durant plusieurs années en SOIXANTE LEÇONS, par CHARLES HUBERT LASSISERAYE. DÉDIÉ À LA JEUNESSE CANADIENNE. A vendre à Montréal, chez J. B. Rolland, Imprimeur Libraire, rue St. Vincent.—Prix: 2 sch.

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE DU CANADA.

(Canada Life Assurance Company.) INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT. CAPITAL — £10,000.

BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON. HUGH C. BAKER, PRÉSIDENT. JOHN YOUNG, ECR., VICE-PRÉSIDENT. Et Dix-huit Directeurs. THOMAS M. SIMONS, ECR., Secrétaire. Bureau, Local, Montréal. L'HON. JOSEPH BOURRET, Président. JOHN G. MACKENZIE, ECR., Vice-Président. Directeurs. WILLIAM WORKMAN, ECR. WILLIAM LYMAN, ECR. G. E. CARTIER, ECR., M. P. P. HEW RAMSAY, ECR., Gérant.

Conseiller Légal.—L'Hon. L. T. DRUMMOND, Solliciteur-Général. Arbitre Médical.—ARCHIBALD HALL, M. D. Secrétaire.—THOMAS RAMSAY, ECR. Québec—Agent—H. W. WELCH, ECR. Arbitre Médical.—Le Dr. MORIN.

GERANTS DANS LE BAS-CANADA. Sorl.—R. Harrower, ECR. St. Andrews—Frank Fisher, ECR. St. John's—Charles Pierce. Trois-Rivières—John Robertson, ECR. Huntindon—R. B. Sohier, ECR. Sherbrooke—Wm. Ritchie, ECR. Stanstead—F. Judd, ECR. Dunham—Wm. Baker, ECR. St. John's—Wm. Ritchie, ECR.

CETTE COMPAGNIE est prête à effectuer des ASSURANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction, dépendance de la valeur ou de la durée de la vie humaine, ainsi qu'à accorder ou à acheter des Annuités ou des Réversions de toute espèce, comme aussi des Survivances et des Dotations. En sus de divers avantages qu'offrent les autres Compagnies, les directeurs de cette Compagnie, plaçant les primes dans la province à un taux d'intérêt composé bien au-dessus de celui qu'on peut obtenir dans la Grande-Bretagne, se trouvent en état de promettre une réduction très-considérable du coût, en garantissant des assurances, des survivances et des dotations pour un moindre paiement annuel ou une moindre prime annuelle, accordant des ANNUITÉS augmentées soit immédiates ou différées, pour toute somme placée entre leurs mains. Ils peuvent aussi mentionner la position locale de la Compagnie comme étant d'une importance particulière à ceux qui veulent faire effectuer des assurances, attendu que cette position permet aux assurés d'exercer un contrôle sur la Compagnie, et facilite l'acceptation de risque sur ses individus sains, ainsi que le prompt règlement des réclamations. Les assurances peuvent s'effectuer, AVEC ou SANS participation aux profits de la Compagnie; les primes peuvent se payer par versements semi-annuels ou trimestriels; et le système de demi-crédit ayant été adopté par le Bureau, on fera crédit pour une moitié des SEPT premières primes, sans autre garantie que la Police.

PRIME ANNUELLE POUR ASSURER £100, TOUTE LA DURÉE DE LA VIE.

Table with 4 columns: Age, Avec les profits, Sans les profits, Demi-Crédit. Rows for ages 15, 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55, 60.

On trouvera, en les comptant, que les taux ci-dessus d'assurance pour la vie, sans participation, et demi-crédit, sont plus bas que les tarifs similaires d'aucun autre Bureau qui offre maintenant d'assurer en Canada, tandis que les assurés avec participation auront part aux trois quarts de tous les profits de cette branche des affaires de la Compagnie.

Prime annuelle pour assurer le paiement de £100, soit en cas que l'assuré meure avant d'atteindre un âge spécifié, soit lorsqu'il atteindra cet âge:

AGE A ATTENDRE.

Table with 5 columns: Age, 50, 55, 60, 65. Rows for ages 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55.

Le Bureau, à Montréal, est au No. 27, rue St. François-Xavier. On peut y obtenir du Secrétaire, Thomas Ramsay, écr., des tarifs, prospectus, formules de demande, et tous autres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances sur la vie. Montréal, le 5 mars 1850.

CONDITIONS:

On ne s'abonne pas pour moins d'un semestre. Les abonnés qui veulent retirer leur souscription, doivent en donner avis un mois avant l'échéance du semestre ou de l'année courante, à moins d'une convention qui en dispense.

TAUX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, 1re insertion, . . . £0 2 6 Chaque insertion subséquente, . . . 0 0 7 Dix lignes et au-dessous, 1re insertion, . . . 0 3 6 Chaque insertion subséquente, . . . 0 0 11 Au-dessous de dix lignes, (1re insertion) chaque ligne, . . . 0 0 4 Chaque insertion subséquente, par ligne, . . . 0 0 1 L'on traite de gré à gré pour les annonces fréquentes ou qui doivent paraître longtemps. Les annonces non accompagnées d'ordre seront publiées jusqu'à avis contraire.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, . . . MM. E. R. Fabre et Cie., Libraire Trois-Rivières, Val. Guillet, écr., N. P. Québec, . . . L. Gill, Ptre., V. St. Arn., . . . M. F. Pilote, Ptre. Direct. Rivière du Loup, M. L. Baribeau. ST. ANTOINE, M. H. Aubertin. Bureau de Rédaction: Maison d'École près de l'Évêché, coin des rues Mignonne et St. Denis. JOSEPH LAROCQUE, Ptre., Rédacteur-en-Chef (Évêché de Montréal). IMPRIMEUR: JOSEPH RIVET, Coin des rues Mignonne et St. Denis.